

L'ONU à l'aube du nouveau millénaire

Partage international n° 142 - Juin 2000

Interview de Kofi Annan par Djibril Diallo

Dans cet entretien, Kofi Annan examine le rôle de l'ONU dans le nouveau millénaire, dresse le bilan de ses succès au cours des cinquante dernières années, en particulier en ce qui concerne le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement).

Djibril Diallo : *Monsieur le secrétaire général, ma première question portera sur un thème qui est un peu votre leitmotiv. Vous dites souvent, en effet, qu'il ne peut y avoir de paix sans développement. Quels sont, à votre avis, les facteurs clé de la paix et du développement ?*

Kofi Annan : Dans le monde où nous vivons, la plupart des pays actuellement en conflit sont également touchés par la pauvreté. Ils manquent d'un bon gouvernement ; ils n'assurent pas à leurs peuples les conditions de vie minimales. J'entends par là l'éducation, l'hygiène et l'eau pure. Lorsque ces nécessités sont satisfaites et qu'il existe un système de régulation correct et un gouvernement convaincu que l'environnement est un facteur d'éveil et de développement des capacités humaines, cela libère les énergies des gens, qui peuvent ainsi prendre part à l'activité économique et sociale et, de la sorte, forger leur avenir. Ils sont alors trop absorbés par ces tâches de construction pour se lancer dans ces conflits où ces guerres que nous avons vu ravager tant de pays.

DD. *De plus en plus, les besoins humanitaires prennent le pas sur les besoins du développement. Les pays en développement, par exemple, craignent que l'argent collecté pour la reconstruction du Kosovo n'entraîne une diminution des fonds consacrés à leurs projets de développement.*

KA. Une intervention humanitaire est, par nature, une intervention d'urgence, une question de vie ou de mort pour un peuple. L'action contre la pauvreté, menée en collaboration avec les pays pauvres pour essayer d'améliorer leur situation, est une action permanente, et qui doit se poursuivre. Financer une intervention d'urgence dans une région du monde au détriment de la tâche essentielle de développement menée dans d'autres régions serait imprévoyant et

malheureux.

Tous les responsables, politiques et autres, des pays donateurs avec lesquels j'ai discuté, y compris dans le cadre de l'Assemblée générale, m'ont assuré que telle n'était pas leur intention, car ils comprennent à quel point est essentielle la lutte contre la pauvreté et pour le développement. Ils savent aussi que cette lutte exige un effort de longue durée. Sans l'investissement nécessaire, soit sous la forme de l'Aide publique au développement (APD), de prêts, de subventions, d'allègements de la dette ou d'encouragements à l'investissement privé, un pays ne fait pas le progrès souhaité ; il peut même régresser. C'est pourquoi j'espère que les donateurs tiendront leurs promesses et ne réduiront pas l'aide qu'ils apportent à des régions comme l'Afrique ou l'Asie du Sud.

Les réussites

DD. *Quelles sont, selon vous, sur les cinquante dernières années, les réussites les plus marquantes des Nations unies ?*

KA. L'ONU est née d'un conflit. C'est pourquoi, au moment de sa création, ses fondateurs étaient très conscients de la nécessité d'éviter les guerres et de protéger l'individu. C'est également le sens de la campagne que j'ai menée en direction du public pour lui expliquer les idéaux de cette organisation, qui sont de protéger et de défendre ce qui appartient aux peuples. Sa Charte commence par ces mots : « *Nous, les peuples...* ». Je placerais toujours l'individu au centre de toutes nos actions.

L'une des réussites majeures de l'ONU, à mon avis, a trait aux droits de l'homme. Elle a été de rendre à l'individu sa dignité et le respect qui lui est dû. Je me demande parfois ce qui se serait passé si nous avions eu ce point de repère, si nous avions eu cette convention avant la Seconde Guerre mondiale. Cela n'aurait peut-être pas sauvé tout le monde, mais on aurait au moins eu une base pour dire : « *Attendez une minute ! Cela n'est pas juste. Vous violez les droits de ces personnes.* » Les choses auraient probablement été différentes. Je tiens cette protection des droits de l'homme pour une de nos réussites. Une autre concerne la décolonisation. Lorsque l'on considère le nombre de nations et d'êtres humains que cette organisation a fait accéder à la liberté et auxquels elle a donné une chance de prendre leur vie et leur destinée en mains, voici une réussite majeure.

Il y a eu également des progrès dans le domaine du

développement. Si l'on examine les résultats de l'ensemble des conférences mondiales que nous avons tenues, on constate que nous avons vraiment réussi à mettre le développement à l'ordre du jour. Nous avons mis en place un agenda au niveau mondial qui, s'il est respecté, nous aidera à améliorer le sort des pauvres. Certains pays, comme la Chine, analysent les résultats de chacune de ces conférences et s'efforcent de les intégrer dans leurs plans, à tous les niveaux, du fédéral au local. Un succès majeur concerne le respect de l'environnement. Avant le sommet de Rio de 1992, tenu sous l'égide des Nations unies, la question de l'environnement, même si l'on en parlait, ne retenait pas l'attention autant qu'aujourd'hui. C'est l'ONU qui a mis à l'ordre du jour la notion de développement durable, en matière de santé, d'hygiène et de contrôle des naissances, elle a obtenu des résultats remarquables. Nous avons ainsi largement de quoi être fier, beaucoup a été fait. C'est un bilan particulièrement riche pour une organisation qui n'a que 50 ans. Bien entendu, il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers. Les défis à relever sont encore gigantesques, et il nous faut poursuivre nos efforts.

DD. *Quel est la place du Pnud dans l'éradication de la pauvreté ?*

KA. On pourrait dire que le Pnud est le poste avancé du système des Nations unies. Il est à l'œuvre dans pratiquement tous les pays en développement, où il travaille de concert avec les gouvernements, les individus et le public. Pour la plupart des gens, les membres de l'ONU à l'œuvre sur le terrain, qu'ils appartiennent au Pnud, à l'Unicef ou au HCR, représentent le visage humain de notre organisation. L'ONU, c'est ce que nous accomplissons sur place. Les efforts du Pnud pour développer les capacités locales, en collaboration avec la société civile, les ONG et le secteur privé, sont absolument essentiels. Le travail concret et les études qu'il a menés sur le terrain ont prouvé que les pauvres, pour peu qu'on leur donne une chance, de bons conseils, de l'argent, et qu'on les forme aux techniques de gestion et de management, peuvent faire beaucoup pour eux-mêmes. Nous devrions être capables de les aider à devenir autonomes - de leur apprendre à pêcher plutôt que de leur donner des poissons. Il y a, en outre, d'autres domaines où l'action du Pnud est vitale. Par exemple, dans le développement de l'éducation des filles ou le rattrapage du retard technologique. Il est important d'aider les gouvernements à dépasser certains vieux schémas de comportements et ainsi à se débarrasser de quelques-unes de leurs faiblesses pour pouvoir aller de l'avant.

Les objectifs

DD. *Dans quels domaines l'ONU doit-il être renforcé, et qu'est-ce que cela implique ?*

KA. Quand on parle de renforcer l'ONU, il faut l'entendre dans le sens le plus large. J'ai dit dès mon installation que seul, je ne pouvais rien faire. Les Nations unies doivent travailler en partenariat avec la société civile, les gouvernements, le secteur privé et les fondations, si elles veulent avoir un impact sur les crises qu'elles traitent. C'est pourquoi je crois que nous devrions renforcer notre capacité à coopérer avec toutes ces instances et tous ceux qui sont directement impliqués dans ces crises. Je crois aussi nécessaire de renforcer nos propres systèmes, nos différentes institutions - c'est ce que vise, précisément, la réorganisation entreprise depuis quelques années. Notre organisation doit renforcer la cohérence entre les divers organismes et les agences qui la composent - le Pnud, le Secrétariat, l'Unicef - et même étendre ses efforts au-delà du système onusien, de façon non seulement à avoir une ligne politique plus homogène, mais à réagir de manière plus responsable et coordonnée aux défis auxquels nous sommes confrontés. Il nous faut également développer nos capacités de persuasion et de mobilisation auprès des donateurs potentiels - gouvernements et individus - pour qu'ils donnent largement et nous soutiennent ainsi davantage dans notre lutte contre la pauvreté, nos efforts pour promouvoir l'éducation, la santé, et plus généralement dans toutes les questions vitales dont nous nous occupons.

Il nous faudrait aussi parvenir à mieux convaincre les pays donateurs de la nécessité d'élargir et d'accroître leur aide au développement. Aujourd'hui, on parle d'allègement de la dette. Mais cela ne suffit pas. Si nous pouvions obtenir d'eux qu'ils augmentent leur aide aux pays en développement, tout en améliorant, de notre côté, notre capacité à soutenir ces derniers dans leurs efforts pour mettre en place des institutions de base, alors seraient jetées les fondations du développement futur. Ces pays deviendront alors capables d'attirer les investisseurs. Et il faut bien comprendre que les conditions pour faire venir les capitaux étrangers sont les mêmes que celles qui encouragent les investisseurs nationaux et locaux à risquer leurs biens. Cela peut sembler une tâche redoutable, mais je la crois à notre portée. Et, à certains égards, nous avons déjà fait les premiers pas.

Nous devrions aussi relever dès maintenant le défi de la bonne gouvernance. Et quand je parle de défi de la bonne gouvernance, je ne pense pas seulement aux pays en développement. C'est un défi qui nous concerne tous. Nous gouvernons dans une époque qui a changé. Nous gouvernons dans une ère de

mondialisation, et il nous faut comprendre que ce qui se passe au niveau local peut avoir des répercussions au niveau international - et vice-versa. Par conséquent, quand nous aidons des dirigeants politiques à améliorer la manière dont ils gouvernent leur pays, à y renforcer le respect de la loi, à promouvoir la transparence et la responsabilité dans l'administration publique et à élaborer des systèmes de régulation adéquats, nous leur donnons la base solide et indispensable à tout progrès sain et durable. Nous avons vu ce qui s'est produit depuis deux ou trois ans. Confrontés soudainement à une situation de crise, certains pays qui nous paraissaient bien fonctionner se sont plus ou moins effondrés en raison de la défaillance des institutions, des fondations et des systèmes de régulation fondamentaux. J'espère donc que nous centrerons de plus en plus notre effort d'assistance aux gouvernements sur la question de la gouvernance, et de l'édification d'une société basée sur le respect de la loi.

La sécurité humaine

DD. *Quelles sont les questions les plus vitales auxquelles est confronté le nouveau millénaire ? Et quel rôle voyez-vous pour les Nations unies ?*

KA. L'une des questions majeures qu'il va nous falloir traiter est celle de la sécurité humaine. La sécurité, dans son sens le plus large, est intimement liée au respect des droits de l'homme et de la dignité de chacune et de chacun. En termes de développement, cela signifie faire en sorte que la personne ordinaire - l'individu que l'ONU place au cœur de son action - dispose des moyens de base nécessaires à sa survie - c'est-à-dire la santé, l'éducation - et ait la possibilité de mener la vie la plus épanouie possible.

La sécurité humaine est également liée à la question de la paix - qui est plus que la simple absence de guerre - et à notre capacité à mettre fin aux conflits, parce que dans le monde d'aujourd'hui, ce sont les civils qui en sont les premières et principales

victimes. Nous avons longtemps eu tendance à nous concentrer sur la souveraineté et la sécurité des Etats. Aujourd'hui, nous allons devoir prendre en compte une demande croissante qui veut que l'on accorde la priorité à la sécurité des personnes vivant dans ces Etats, non plus à celle de l'Etat en soi. Comment opérer cette transformation ? Qu'est-ce qui guidera l'ONU, dans un monde de guerres ethniques et de violence à l'intérieur des Etats eux-mêmes ? Rien, dans la Charte des Nations unies, ne s'oppose à la reconnaissance de droits au-delà des frontières. En fait, tant dans sa lettre que dans son esprit, elle affirme ces droits de l'homme fondamentaux. Le problème ne provient donc pas de déficiences de cette charte, mais de nos difficultés à en appliquer les principes à notre ère nouvelle ; une ère où les notions strictement traditionnelles de souveraineté ne sont plus à la mesure des aspirations qui poussent partout les hommes à atteindre les libertés fondamentales. Les Etats souverains qui, il y a 50 ans, ont rédigé la Charte, s'étaient consacrés à la paix, mais ils avaient vécu la guerre. Ils en avaient connu toute l'horreur, mais ils savaient aussi qu'il y a des moments où l'usage de la force devient légitime dans la poursuite de la paix. C'est pourquoi la Charte déclare en toutes lettres : « *Il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun.* » Mais qu'est-ce que cet intérêt commun ? Qui le définira ? Qui le défendra ? Sous l'autorité de qui ? Et avec quels moyens d'intervention ? Ce sont là les questions immenses qui se posent à nous à l'aube de ce nouveau siècle.

Auteur : Djibril Diallo, rédacteur en chef de la revue Choices (des Choix), publiée par le Pnud.

Thématiques : [Sciences et santé](#), [Société](#), [environnement](#), [femmes](#), [politique](#), [Économie](#), [éducation](#)

Rubrique : [Divers](#) ()